

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Banque Vontobel Genève SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

Bank Vontobel AG, Zurich
3.

Contrat de fusion du:

28.04.2009
4.

Publication de la fusion:

FOSC n° 123 du 30.06.2009, page 12
5.

Echéance de préavis des créances:

30.09.2009
6.

Adresse pour la déclaration des créances:

Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8002 Zürich
7.

Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Ifus.
8.

Remarques: Selon le contrat de fusion du 28.04.2009, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Vontobel Genève SA, Genève, est repris à titre de succession universelle avec effet rétroactif au 1er janvier 2009 par la Bank Vontobel AG, Zurich. Le sujet transferant est radié par suite de fusion.
- Lenz & Staehelin

8027 Zürich
- (05121714)